

# Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, juin 2024

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 29 août 2024

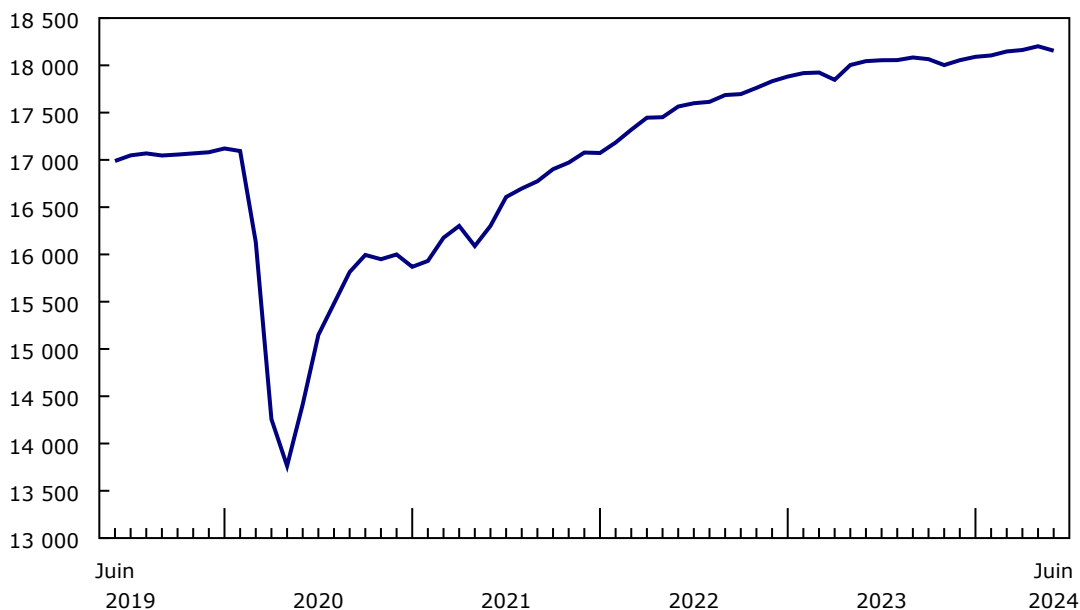
Le nombre d'employés recevant une rémunération et des avantages sociaux de leur employeur, mesuré en tant qu'« emploi salarié » dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, a diminué de 47 300 (-0,3 %) en juin. La baisse observée en juin a fait suite à cinq hausses mensuelles consécutives enregistrées de janvier à mai, et l'augmentation cumulative a totalisé 147 600 (+0,8 %) au cours de cette période. Par rapport à un an plus tôt, l'emploi salarié était en hausse de 110 400 (+0,6 %) en juin.

Parallèlement, le nombre de postes vacants a peu varié en juin, s'établissant à 554 000. Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants était en baisse de 190 500 (-25,6 %) en juin.

## Graphique 1

**Le nombre d'emplois salariés diminue en juin, après avoir augmenté pendant cinq mois consécutifs**

emploi salarié (milliers)



Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

En juin, des baisses mensuelles de l'emploi salarié ont été enregistrées dans 11 des 20 secteurs, et les hausses les plus marquées ont été observées dans le commerce de détail (-15 100; -0,8 %), la fabrication (-10 600; -0,7 %), la construction (-7 700; -0,7 %) ainsi que les services administratifs, les services de soutien, les services de gestion des déchets et les services d'assainissement (-6 600; -0,8 %). Le secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière, et de l'extraction de pétrole et de gaz (+2 500; +1,2 %) est le seul qui a affiché une hausse mensuelle en juin. Les huit autres secteurs ont enregistré peu de variation.

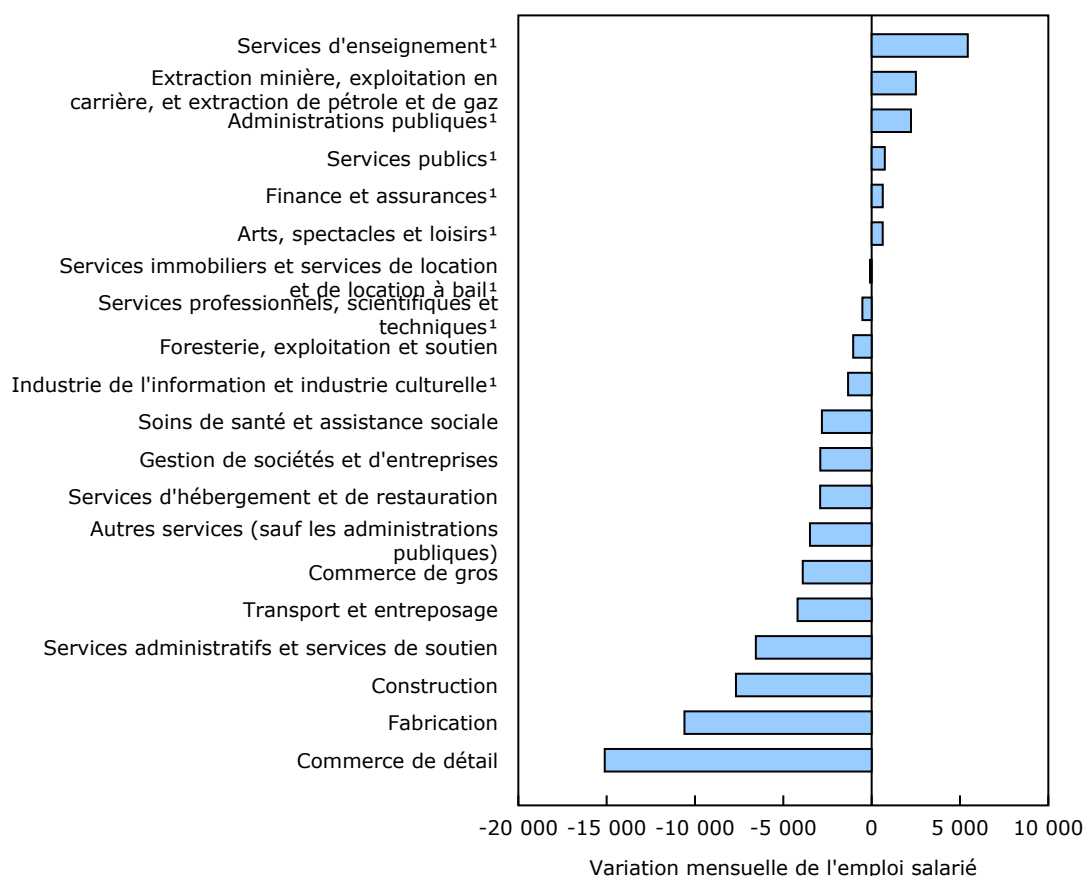


Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Graphique 2 L'emploi salarié recule dans 11 secteurs en juin



1. Les variations de l'emploi salarié ne sont pas statistiquement significatives.

Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

### L'emploi salarié dans le commerce de détail poursuit sa tendance générale à la baisse amorcée après avoir atteint un sommet en février 2023

Le nombre d'emplois salariés dans le commerce de détail a diminué de 15 100 (-0,8 %) en juin, contribuant à la tendance générale à la baisse observée depuis février 2023. De février 2023 à juin 2024, la baisse nette de l'emploi salarié dans le commerce de détail s'est établie à 39 300 (-1,9 %).

En juin, 7 des 9 sous-secteurs du commerce de détail ont affiché des baisses de l'emploi salarié. Les reculs les plus marqués ont été enregistrés par les détaillants d'articles de sport, de passe-temps, d'instruments de musique, de livres et de détails divers (-3 500; -1,7 %), les détaillants de vêtements, d'accessoires vestimentaires, de chaussures, de bijoux, de bagages et de maroquinerie (-3 400; -1,6 %) et les détaillants de marchandises diverses (-2 200; -0,8 %). Les deux autres sous-secteurs étaient essentiellement inchangés.

### Le nombre d'emplois salariés diminue dans le secteur de la fabrication en juin

L'emploi salarié dans le secteur de la fabrication a reculé de 10 600 (-0,7 %) en juin, après avoir augmenté de 2 600 (+0,2 %) en mai. Par rapport à un an plus tôt, le nombre d'emplois salariés dans le secteur était en baisse de 18 000 (-1,1 %) en juin.

---

Les baisses mensuelles enregistrées dans le secteur de la fabrication ont eu lieu dans 9 des 21 sous-secteurs, et ce sont les sous-secteurs de la fabrication de produits en bois (-1 200; -1,3 %), de la fabrication de produits minéraux non métalliques (-1 100; -2,1 %) et de la fabrication de meubles et de produits connexes (-900; -1,4 %) qui ont affiché les reculs les plus prononcés. Ces baisses ont été partiellement contrebalancées par les hausses observées dans la fabrication de produits informatiques et électroniques (+700; +1,2 %) et dans la fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques (+400; +0,9 %).

### **L'emploi salarié dans le secteur de la construction diminue au cours du mois mais il reste en hausse depuis le début de l'année**

L'emploi salarié dans la construction a diminué de 7 700 (-0,7 %) en juin, après avoir peu varié en mai et augmenté en avril (+2 300; +0,2 %). La baisse mensuelle observée en juin a fait suite à une tendance à la hausse amorcée en janvier 2024, qui s'est traduite par une augmentation globale de 5 900 (+0,5 %) de janvier à juin.

En juin, la baisse mensuelle s'est répartie dans 8 des 10 groupes du secteur, et plus particulièrement chez les autres entrepreneurs spécialisés (-2 600; -1,9 %), dans la construction d'installations de services publics (-1 400; -1,9 %) et dans la construction résidentielle (-1 100; -0,6 %), qui a également connu une baisse de 2 300 (-1,3 %) par rapport au sommet atteint en décembre 2023.

Les entrepreneurs en installation d'équipements techniques (+500; +0,1 %) représentent le seul groupe du secteur à avoir affiché une hausse de l'emploi salarié en juin 2024.

### **L'emploi salarié dans les services administratifs, les services de soutien, les services de gestion des déchets et les services d'assainissement poursuit sa tendance à la baisse en juin**

L'emploi salarié dans les services administratifs, les services de soutien, les services de gestion des déchets et les services d'assainissement a diminué de 6 600 (-0,8 %) en juin, après avoir reculé en mai (-2 800; -0,3 %) et en avril (-3 000; -0,4 %).

En juin, les plus fortes baisses mensuelles observées dans le secteur ont été enregistrées dans les services d'emploi (-3 600; -1,8 %), les services d'enquêtes et de sécurité (-1 400; -1,0 %) et les services relatifs aux bâtiments et aux logements (-1 300; -0,6 %). Les services de préparation de voyages et de réservation (+500; +1,4 %) sont le seul groupe du secteur à avoir affiché une hausse en juin.

### **La rémunération hebdomadaire moyenne augmente en juin par rapport à un an plus tôt**

Par rapport au mois précédent, la rémunération hebdomadaire moyenne (1 253 \$) a peu varié en juin, après avoir progressé de 0,7 % en mai.

Par rapport à un an plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne a progressé de 4,0 % en juin, après avoir augmenté de 4,1 % en mai. En général, la croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne peut s'expliquer par divers facteurs, y compris les variations des salaires, de la composition de l'emploi et des heures travaillées ainsi que les effets de l'année de base.

En juin, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine était inchangé par rapport au mois précédent, mais il était en hausse de 0,6 % pour atteindre 33,5 heures par rapport à un an plus tôt.

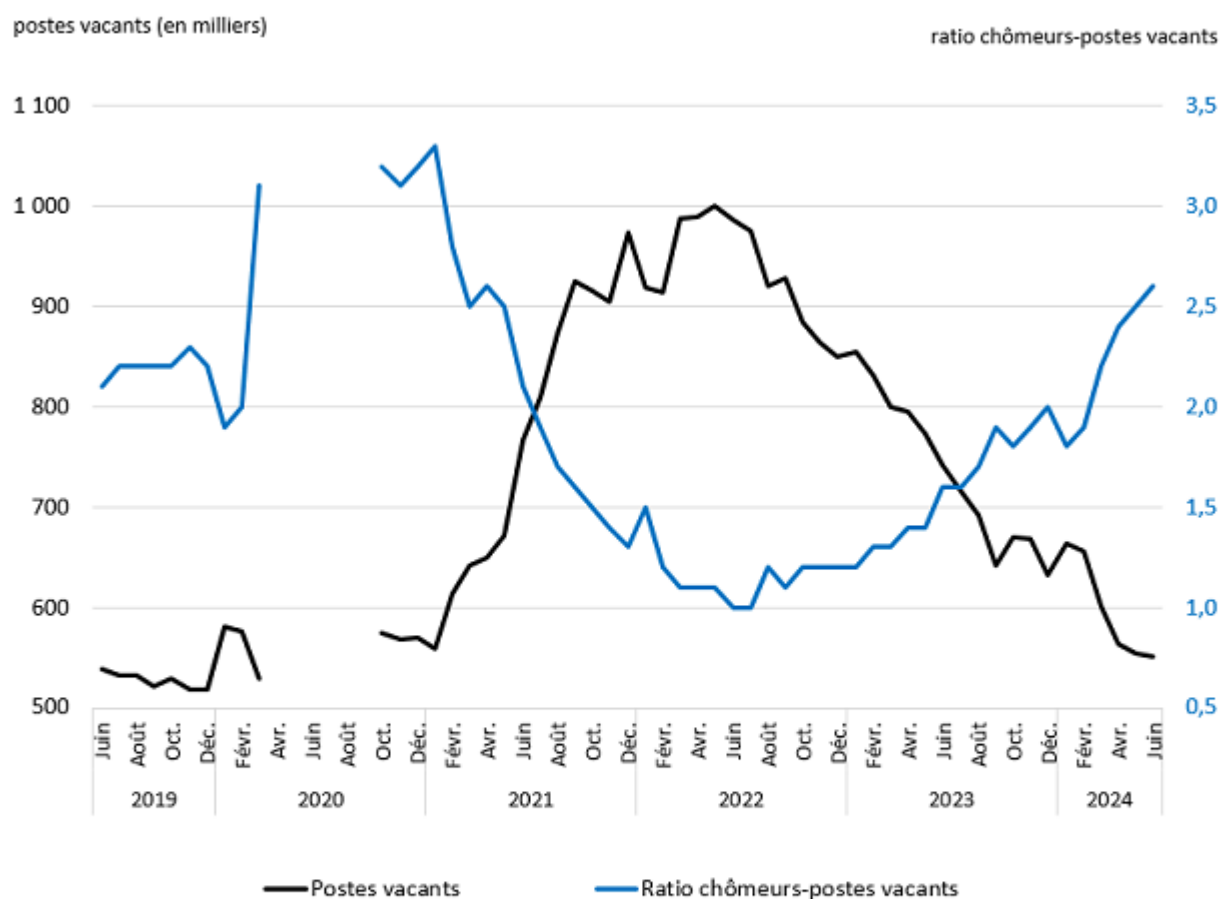
### **Le nombre de postes vacants demeure stable en juin**

En juin, le nombre de postes vacants a peu varié, s'établissant à 554 000. Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants était en baisse de 190 500 (-25,6 %) en juin.

Le taux de postes vacants — qui correspond au nombre de postes vacants exprimé en proportion de la demande de main-d'œuvre totale — s'est maintenu à 3,1 % en juin et il était en baisse de 1,1 point de pourcentage par rapport à juin 2023 (4,2 %).

En juin 2024, il y avait 2,6 chômeurs pour chaque poste vacant, en hausse par rapport à un ratio de 2,5 au cours du mois précédent, en grande partie en raison d'une augmentation du nombre de personnes au chômage. Il s'agit d'une cinquième hausse mensuelle consécutive du ratio chômeurs-postes vacants. Ce ratio a suivi une tendance à la hausse depuis qu'il a atteint son plus bas niveau en juillet 2022 (1,0), ce qui indique un allègement de la tension sur le marché du travail au cours de la période.

### Infographie 1 – Le ratio chômeurs-postes vacants poursuit sa tendance à la hausse, alors que le nombre de postes vacants demeure stable en juin



**Note(s) :** Les données sont désaisonnalisées. Le nombre total de postes vacants est égal à la somme des postes vacants dans les provinces (les territoires sont exclus) pour assurer la cohérence avec la couverture géographique de l'Enquête sur la population active. La collecte des données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires a été suspendue d'avril 2020 à septembre 2020. Par conséquent, les données pour ces périodes de référence ne sont pas disponibles.

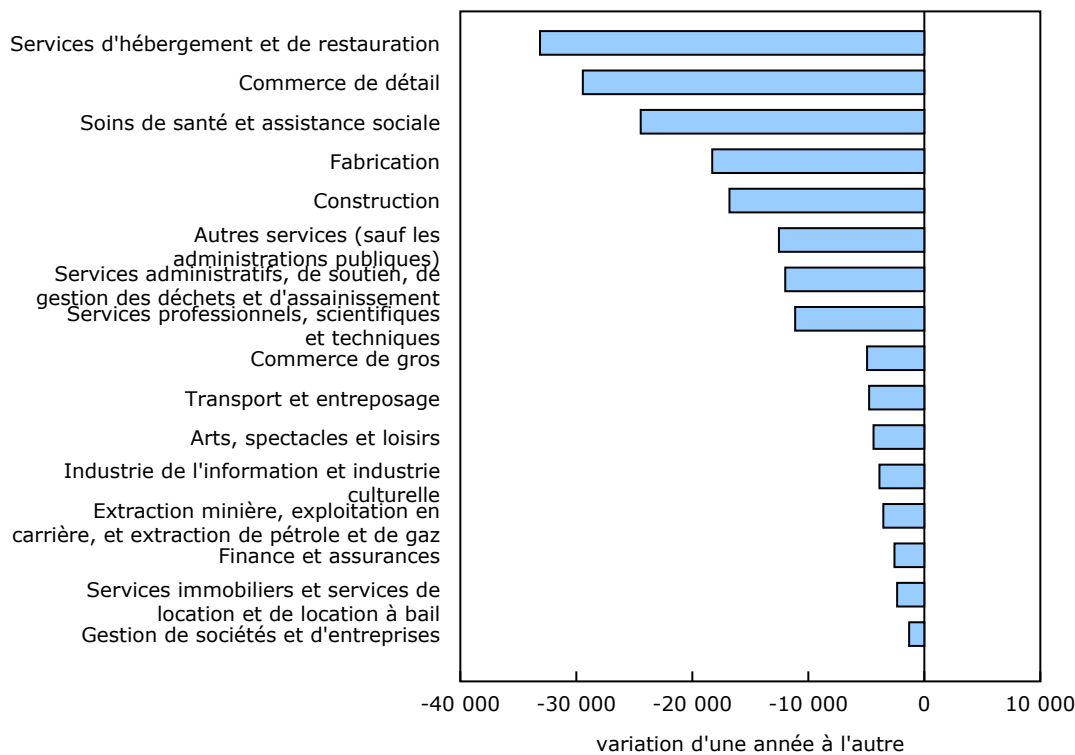
**Source(s) :** Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0432-01; Enquête sur la population active (3701), tableau 14-10-0287-01.

## Le nombre de postes vacants augmente dans cinq secteurs, en particulier dans celui des services administratifs, des services de soutien, des services de gestion des déchets et des services d'assainissement

Alors que le nombre global de postes vacants a peu varié en juin, cinq secteurs ont affiché des hausses: les services administratifs, les services de soutien, les services de gestion des déchets et les services d'assainissement (+4 200; +16,0 %), le transport et l'entreposage (+3 800; +12,4 %), les services d'enseignement (+3 200; +16,3 %), l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (+2 600; +54,6 %) ainsi que les arts, les spectacles et les loisirs (+1 100; +16,3 %). Parallèlement, le nombre de postes vacants a diminué dans les services d'hébergement et de restauration (-7 300; -10,8 %), dans la finance et les assurances (-4 900; -20,9 %) et dans les autres services (sauf les administrations publiques) (-4 900; -18,6 %), ce qui a contrebalancé en partie les hausses enregistrées dans les cinq secteurs. Le nombre de postes vacants a peu varié dans 11 secteurs.

Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants a diminué dans 16 secteurs, et les plus fortes baisses ont été enregistrées dans les services d'hébergement et de restauration (-33 100; -35,6 %), dans le commerce de détail (-29 400; -35,5 %) et dans les soins de santé et l'assistance sociale (-24 500; -17,0 %). Parallèlement, le nombre de postes vacants a peu varié dans trois secteurs : l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse; les services d'enseignement ainsi que les administrations publiques.

### Graphique 3 Le nombre de postes vacants diminue dans 16 secteurs depuis juin 2023



Note(s) : Les données sont désaisonnalisées.

Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0406-01.

---

## **Le secteur des services d'hébergement et de restauration affiche le plus faible nombre de postes vacants depuis février 2021**

Le nombre de postes vacants dans les services d'hébergement et de restauration a reculé de 7 300 (-10,8 %) pour s'établir à 59 900 en juin. Il s'agit du plus faible nombre de postes vacants depuis février 2021 (59 100), avant la grande disponibilité du vaccin contre la COVID-19. Par rapport à juin 2023, le nombre de postes vacants dans le secteur était en baisse de 33 100 (-35,6 %) en juin 2024.

La demande de main-d'œuvre totale dans les services d'hébergement et de restauration a diminué de 8 000 (-0,6 %) en juin. Par rapport à un an plus tôt, la demande de main-d'œuvre totale était en baisse de 36 500 (-2,6 %).

Le taux de postes vacants dans les services d'hébergement et de restauration a diminué de 0,5 point de pourcentage pour s'établir à 4,4 % en juin, ce qui a ramené la baisse cumulative sur 12 mois à 2,2 points de pourcentage. Le secteur des services d'hébergement et de restauration n'est plus le secteur affichant le plus haut taux de postes vacants, ayant été surpassé par le secteur des soins de santé et d'assistance sociale (4,8 %) en juin.

## **Le nombre de postes vacants augmente dans le transport et l'entreposage**

En juin, le nombre de postes vacants dans le transport et l'entreposage a augmenté de 3 800 (+12,4 %) pour atteindre 34 400, ce qui a contrebalancé en partie la baisse enregistrée de mars à avril (-5 200). Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants dans le secteur a diminué de 4 800 (-12,2 %).

Le taux de postes vacants dans le transport et l'entreposage s'est établi à 3,9 % en juin, en hausse de 0,4 point de pourcentage par rapport à mai, mais en baisse de 0,6 point de pourcentage par rapport à juin 2023.

## **Le nombre de postes vacants demeure stable dans les soins de santé et l'assistance sociale**

En juin, le nombre de postes vacants est demeuré stable dans les soins de santé et l'assistance sociale (119 500). Après avoir diminué en mars, il s'agit du troisième mois consécutif où le nombre de postes vacants affichait peu de variation. Le nombre de postes vacants dans le secteur est demeuré élevé par rapport aux niveaux observés avant la pandémie de COVID-19, représentant 21,6 % de l'ensemble des postes vacants en juin.

Le taux de postes vacants dans les soins de santé et l'assistance sociale était inchangé par rapport au mois précédent, s'établissant à 4,8 % en juin, mais il était en baisse de 1,1 point de pourcentage par rapport à juin 2023 (5,9 %). Il s'agit du taux de postes vacants le plus élevé parmi tous les secteurs en juin 2024, dépassant le taux de postes vacants des services d'hébergement et de restauration (4,4 %).

## **Le nombre de postes vacants augmente dans trois provinces**

En juin, des hausses du nombre de postes vacants ont été enregistrées au Manitoba (+4 300 pour atteindre 24 800), au Nouveau-Brunswick (+1 800 pour atteindre 10 400) et à l'Île-du-Prince-Édouard (+1 100 pour atteindre 2 600). Parallèlement, le nombre de postes vacants en Saskatchewan a diminué de 2 600 pour s'établir à 17 700. Les six autres provinces ont connu peu de variation.

Le Manitoba a affiché le taux de postes vacants le plus élevé (3,9 %) en juin, suivi de la Colombie-Britannique (3,6 %) et de l'Île-du-Prince-Édouard (3,5 %). Le Manitoba affichait aussi le plus faible taux de chômage (5,1 %) parmi toutes les provinces en juin ainsi que le plus faible ratio chômeurs-postes vacants (1,6).

## Objectifs liés au développement durable

Le 1er janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan repose sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :



## Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Téléchargez notre application mobile et accédez rapidement aux données du bout des doigts! L'application [StatsCAN](#) est offerte gratuitement dans l'[App Store](#) et sur [Google Play](#).

## Note aux lecteurs

### Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées, selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

L'emploi salarié, tel qu'il est mesuré au moyen de l'EERH, désigne le nombre d'employés recevant une rémunération et des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête ne vise pas les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales, fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Lors de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont le principal objectif est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle concernant le taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

Les tendances de l'emploi tirées de l'EERH et de l'EPA se suivent généralement de près, surtout sur de longues périodes. Cela dit, en raison des différences de concepts, de définitions et de méthodologies, les variations des niveaux d'emploi dans l'EERH et dans l'EPA peuvent différer, en particulier sur des périodes plus courtes. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les mesures de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

L'EERH et l'EPA fournissent également des indicateurs mensuels de la rémunération perçue par les employés. Utilisés ensemble, les rémunérations hebdomadaires moyennes (tirées de l'EERH) et les salaires horaires moyens (tirés de l'EPA) peuvent fournir un portrait complet de la dynamique de la rémunération au Canada. Pour obtenir des informations sur les définitions de chaque indicateur, les principales différences conceptuelles et de mesure, ainsi que des conseils aux utilisateurs de données sur le moment d'utiliser chaque indicateur, veuillez consulter le document intitulé « Rémunération et salaire — Guide d'utilisation des indicateurs de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail et de l'Enquête sur la population active ».

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2022, version 1.0.

Toutes les données sur la rémunération tiennent compte des heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés. Les variations de la rémunération hebdomadaire moyenne peuvent refléter une série de facteurs, notamment des changements dans les salaires, la composition de l'emploi, les heures travaillées et les effets de glissement annuel.

L'effet de glissement annuel désigne l'incidence de la tendance observée 12 mois plus tôt (le mois de référence) sur la variation sur 12 mois de l'estimation du mois courant. Dans le cas de l'EERH, lorsque la rémunération hebdomadaire moyenne du mois de référence atteint un sommet d'une tendance à court terme, cela tend à avoir un effet à la baisse sur la croissance sur 12 mois de la



rémunération hebdomadaire moyenne du mois courant. Par ailleurs, si la valeur du mois de référence se situe à un creux d'une tendance, cela tend à avoir un effet à la hausse sur la croissance sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne du mois courant.

#### **Enquête sur les postes vacants et les salaires**

L'enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) est une enquête trimestrielle. L'échantillon trimestriel des emplacements commerciaux est réparti sur les trois mois de collecte du trimestre, approximativement équilibré par province et par secteur d'activité pendant chacun des trois mois. Cela permet la production d'estimations trimestrielles et mensuelles.

Les estimations mensuelles provisoires sont produites pour les postes vacants, les taux de postes vacants et l'emploi salarié au moyen des réponses obtenues auprès des emplacements commerciaux échantillonnés pendant le mois de référence correspondant. La période de référence de l'EPVS est le premier jour du mois respectif.

Les estimations mensuelles provisoires sont révisées et finalisées lorsque les estimations trimestrielles correspondantes sont diffusées, ou peu après. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page Données désaisonnalisées — Foire aux questions.

Bien que l'emploi mesuré dans le cadre de l'EPVS soit étalonné en fonction de l'emploi mesuré au moyen de l'EERH, les chiffres de l'emploi salarié tirés de l'EERH et les chiffres de l'emploi mensuels provisoires tirés de l'EPVS peuvent différer en raison des regroupements utilisés pour l'étalonnage et des différences sur le plan de la portée et des périodes de référence.

Le ratio chômeurs-postes vacants exclut les territoires pour assurer la cohérence avec la couverture géographique de l'EPA (tableau [14-10-0287-01](#)).

L'EPVS permet également de fournir des données trimestrielles exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques; sur le salaire horaire offert; et sur les caractéristiques des postes vacants. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'EPVS dans le Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires ([75-514-G](#)).

#### **Tableaux de données en temps réel**

Les tableaux 14-10-0357-01 et 14-10-0358-01 sont désormais archivés.

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 16 septembre.

#### **Prochaine diffusion**

Les données de juillet de l'EERH et de l'EPVS seront diffusées le 26 septembre. Les résultats du deuxième trimestre (avril à juin) de 2024 de l'EPVS, qui fourniront des renseignements sur le nombre de postes vacants selon le sous-secteur, le nombre de postes vacants selon la profession et les salaires offerts, seront diffusés le 17 septembre 2024.

**Tableau 1**  
**Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées**

	Jun 2023	Mai 2024 <sup>r</sup>	Jun 2024 <sup>p</sup>	Mai à juin 2024	Jun 2023 à juin 2024	Mai à juin 2024	Jun 2023 à juin 2024
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
<b>Ensemble des secteurs<sup>1</sup></b>	<b>1 204,74</b>	<b>1 250,34</b>	<b>1 252,85</b>	<b>2,51</b>	<b>48,11</b>	<b>0,2</b>	<b>4,0</b>
Forêt, exploitation et soutien	1 394,83	1 452,67	1 388,02	-64,65	-6,81	-4,5	-0,5
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 265,69	2 434,13	2 434,14	0,01	168,45	0,0	7,4
Services publics	2 151,17	2 174,84	2 192,74	17,90	41,57	0,8	1,9
Construction	1 483,09	1 532,82	1 521,21	-11,61	38,12	-0,8	2,6
Fabrication	1 336,98	1 350,87	1 332,07	-18,80	-4,91	-1,4	-0,4
Commerce de gros	1 412,28	1 508,45	1 523,26	14,81	110,98	1,0	7,9
Commerce de détail	705,24	750,90	743,67	-7,23	38,43	-1,0	5,4
Transport et entreposage	1 245,94	1 286,75	1 301,55	14,80	55,61	1,2	4,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 645,02	1 688,76	1 794,81	106,05	149,79	6,3	9,1
Finance et assurances	1 600,84	1 616,08	1 646,42	30,34	45,58	1,9	2,8
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 193,75	1 230,47	1 269,95	39,48	76,20	3,2	6,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 734,63	1 812,07	1 729,70	-82,37	-4,93	-4,5	-0,3
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 653,37	1 832,56	1 753,04	-79,52	99,67	-4,3	6,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	1 021,18	1 053,61	1 058,77	5,16	37,59	0,5	3,7
Services d'enseignement	1 190,64	1 216,91	1 223,02	6,11	32,38	0,5	2,7
Soins de santé et assistance sociale	1 061,15	1 127,93	1 131,28	3,35	70,13	0,3	6,6
Arts, spectacles et loisirs	738,37	751,66	749,59	-2,07	11,22	-0,3	1,5
Services d'hébergement et de restauration	488,84	498,65	493,73	-4,92	4,89	-1,0	1,0
Autres services (sauf les administrations publiques)	1 045,09	1 082,40	1 077,85	-4,55	32,76	-0,4	3,1
Administrations publiques	1 530,87	1 609,27	1 631,58	22,31	100,71	1,4	6,6
<b>Provinces et territoires</b>							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 205,88	1 237,01	1 231,14	-5,87	25,26	-0,5	2,1
Île-du-Prince-Édouard	1 002,21	1 066,70	1 062,94	-3,76	60,73	-0,4	6,1
Nouvelle-Écosse	1 071,21	1 132,40	1 116,11	-16,29	44,90	-1,4	4,2
Nouveau-Brunswick	1 093,61	1 119,74	1 129,01	9,27	35,40	0,8	3,2
Québec	1 158,61	1 194,00	1 193,68	-0,32	35,07	-0,0	3,0
Ontario	1 231,77	1 280,33	1 284,48	4,15	52,71	0,3	4,3
Manitoba	1 092,95	1 147,47	1 141,13	-6,34	48,18	-0,6	4,4
Saskatchewan	1 164,70	1 214,06	1 219,33	5,27	54,63	0,4	4,7
Alberta	1 280,47	1 333,55	1 330,37	-3,18	49,90	-0,2	3,9
Colombie-Britannique	1 207,98	1 266,08	1 273,82	7,74	65,84	0,6	5,5
Yukon	1 365,52	1 453,34	1 448,43	-4,91	82,91	-0,3	6,1
Territoires du Nord-Ouest	1 602,04	1 703,26	1 731,97	28,71	129,93	1,7	8,1
Nunavut	1 637,10	1 692,70	1 649,89	-42,81	12,79	-2,5	0,8

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

**Note(s)** : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.**Source(s)** : Tableau [14-10-0223-01](#).

**Tableau 2**  
**Nombre d'employés — Données désaisonnalisées**

	Jun 2023	Mai 2024 <sup>r</sup>	Jun 2024 <sup>p</sup>	Mai à juin 2024	Jun 2023 à juin 2024	Mai à juin 2024	Jun 2023 à juin 2024
	milliers			variation en milliers		variation en %	
<b>Ensemble des secteurs<sup>1</sup></b>	<b>18 044,3</b>	<b>18 201,9</b>	<b>18 154,6</b>	<b>-47,3</b>	<b>110,4</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,6</b>
Foresterie, exploitation et soutien	37,3	39,7	38,6	-1,0	1,4	-2,6	3,6
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	214,3	212,1	214,6	2,5	0,2	1,2	0,1
Services publics	133,7	134,8	135,6	0,7	1,9	0,6	1,4
Construction	1 173,1	1 180,2	1 172,5	-7,7	-0,5	-0,7	-0,0
Fabrication	1 573,4	1 566,0	1 555,4	-10,6	-18,0	-0,7	-1,1
Commerce de gros	824,3	821,5	817,6	-3,9	-6,7	-0,5	-0,8
Commerce de détail	2 019,4	2 002,4	1 987,3	-15,1	-32,1	-0,8	-1,6
Transport et entreposage	842,1	848,3	844,1	-4,2	2,0	-0,5	0,2
Industrie de l'information et industrie culturelle	368,0	359,4	358,1	-1,3	-9,9	-0,4	-2,7
Finance et assurances	834,5	850,1	850,7	0,6	16,2	0,1	1,9
Services immobiliers, de location et de location à bail	291,4	294,7	294,6	-0,1	3,2	-0,0	1,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 219,8	1 226,8	1 226,3	-0,5	6,5	-0,0	0,5
Gestion de sociétés et d'entreprises	126,3	123,8	120,9	-2,9	-5,4	-2,3	-4,3
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	837,2	827,8	821,3	-6,6	-15,9	-0,8	-1,9
Services d'enseignement	1 442,9	1 476,0	1 481,5	5,4	38,5	0,4	2,7
Soins de santé et assistance sociale	2 293,9	2 382,6	2 379,8	-2,8	85,9	-0,1	3,7
Arts, spectacles et loisirs	311,9	318,8	319,4	0,6	7,5	0,2	2,4
Services d'hébergement et de restauration	1 313,0	1 300,1	1 297,2	-2,9	-15,8	-0,2	-1,2
Autres services (sauf les administrations publiques)	561,9	575,2	571,8	-3,5	9,8	-0,6	1,7
Administrations publiques	1 268,8	1 304,9	1 307,1	2,2	38,2	0,2	3,0
<b>Provinces et territoires</b>							
Terre-Neuve-et-Labrador	221,9	222,2	219,6	-2,6	-2,3	-1,2	-1,0
Île-du-Prince-Édouard	78,3	78,5	80,1	1,6	1,8	2,0	2,3
Nouvelle-Écosse	452,5	456,1	457,6	1,5	5,1	0,3	1,1
Nouveau-Brunswick	352,9	356,8	353,9	-2,8	1,0	-0,8	0,3
Québec	4 057,5	4 064,8	4 059,1	-5,7	1,6	-0,1	0,0
Ontario	6 979,5	7 069,8	7 042,0	-27,8	62,5	-0,4	0,9
Manitoba	644,3	645,6	641,6	-4,0	-2,8	-0,6	-0,4
Saskatchewan	508,8	515,8	514,2	-1,6	5,4	-0,3	1,1
Alberta	2 119,2	2 151,2	2 149,3	-1,9	30,1	-0,1	1,4
Colombie-Britannique	2 555,7	2 565,2	2 562,2	-2,9	6,5	-0,1	0,3
Yukon	24,7	25,8	25,6	-0,1	0,9	-0,5	3,7
Territoires du Nord-Ouest	27,9	28,5	27,3	-1,2	-0,6	-4,2	-2,2
Nunavut	20,9	21,7	22,0	0,3	1,1	1,5	5,1

<sup>r</sup> révisé

<sup>p</sup> provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01.

**Tableau 3**  
**Postes vacants et taux de postes vacants – Données désaisonnalisées<sup>1</sup>**

	Jun 2024 <sup>P</sup> Employés salariés <sup>2</sup>	Jun 2024 <sup>P</sup> Postes vacants	Jun 2024 <sup>P</sup> Taux de postes vacants
	milliers		%
<b>Ensemble des secteurs<sup>3</sup></b>	<b>17 326,2</b>	<b>554,0</b>	<b>3,1</b>
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	242,2	9,0	3,6
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	210,9	5,7	2,6
Services publics	134,4 <sup>E</sup>	F	F
Construction	1 181,3	44,4	3,6
Fabrication	1 568,7	38,3	2,4
Commerce de gros	823,2	21,1	2,5
Commerce de détail	2 015,6	53,4	2,6
Transport et entreposage	845,8	34,4	3,9
Industrie de l'information et industrie culturelle	359,7	7,5	2,0
Finance et assurances	846,8	18,5	2,1
Services immobiliers, de location et de location à bail	294,5	6,5	2,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 225,7	35,1	2,8
Gestion de sociétés et d'entreprises	123,8	2,6	2,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	830,7	30,3	3,5
Services d'enseignement	1 474,6	22,9	1,5
Soins de santé et assistance sociale	2 382,7	119,5	4,8
Arts, spectacles et loisirs	318,7	7,7	2,4
Services d'hébergement et de restauration	1 306,1	59,9	4,4
Autres services (sauf les administrations publiques)	577,6	21,3	3,6
Administrations publiques <sup>4</sup>	563,2	13,7	2,4
<b>Provinces et territoires</b>			
Terre-Neuve-et-Labrador	203,0	6,1	2,9
Île-du-Prince-Édouard	70,5	2,6	3,5
Nouvelle-Écosse	439,0	15,4	3,4
Nouveau-Brunswick	330,5	10,4	3,0
Québec	3 861,8	117,3	2,9
Ontario	6 736,5	197,5	2,8
Manitoba	615,2	24,8	3,9
Saskatchewan	496,9	17,7	3,4
Alberta	2 085,0	69,8	3,2
Colombie-Britannique	2 427,6	89,5	3,6
Yukon	20,3	1,1	5,2
Territoires du Nord-Ouest	22,9	1,2 <sup>E</sup>	5,1
Nunavut	F	F	F

<sup>P</sup> provisoire

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

<sup>F</sup> trop peu fiable pour être publié

1. Les estimations sont provisoires jusqu'à ce que les données trimestrielles connexes soient diffusées.

2. Les estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) peuvent différer des estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail en raison du regroupement pour le calage et des différences de couverture et de période de référence. De plus, les données de l'EPVS sont désaisonnalisées.

3. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

4. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Tableaux 14-10-0406-01 et 14-10-0432-01.

Tableaux disponibles : [14-10-0201-01](#), [14-10-0203-01](#), [14-10-0205-01](#), [14-10-0209-01](#), [14-10-0211-01](#), [14-10-0213-01](#), [14-10-0220-01](#) à [14-10-0223-01](#) , [14-10-0255-01](#), [14-10-0371-01](#), [14-10-0372-01](#), [14-10-0406-01](#) et [14-10-0432-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2612](#) et [5217](#).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » ([14200001](#)) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données permet de brosser un portrait détaillé du marché du travail canadien à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. L'application comprend également des estimations historiques remontant à 10 ans. Elle permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Il est possible de combiner plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer ses propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).